

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Des logements pour les plus précaires

Construction de logements modulaires pour les usagers du service social de Lausanne
Conférence de presse du 11 juillet 2013

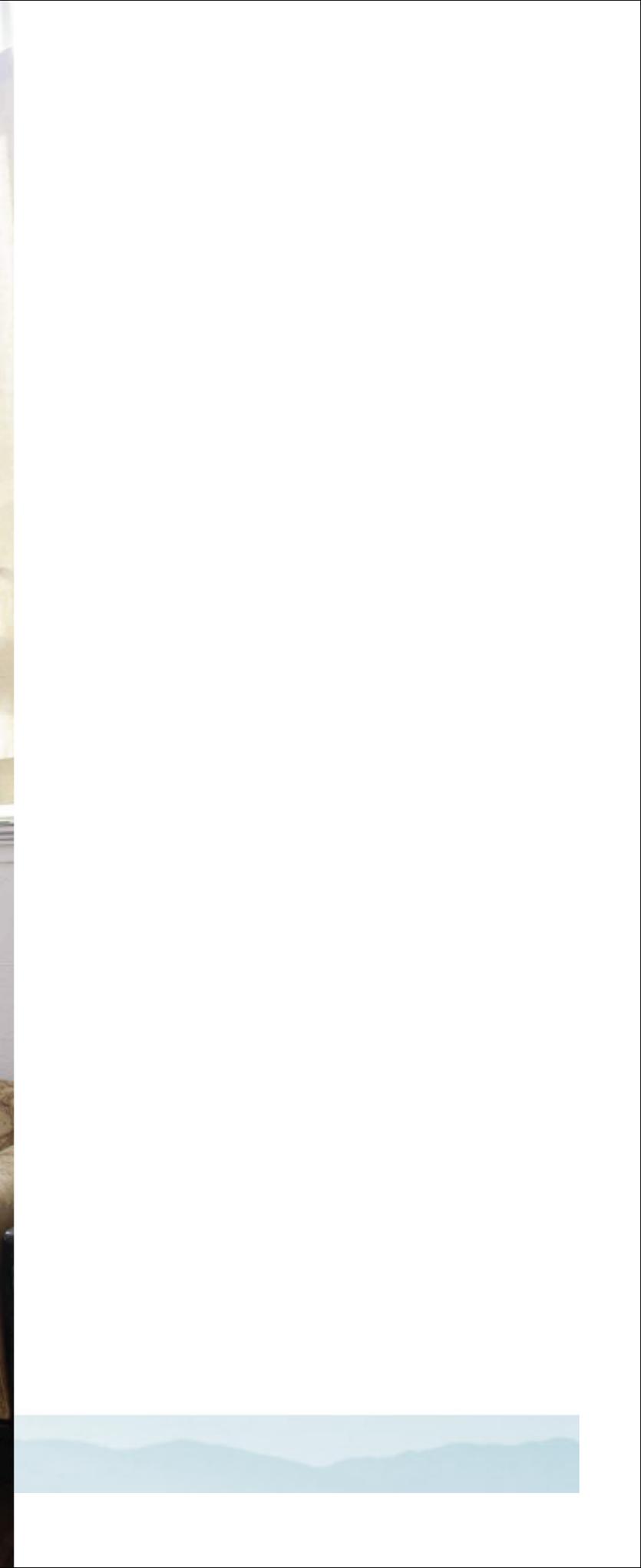


La situation

- Les personnes de condition très modestes ont de plus en plus de peine à trouver un logement. Elles cherchent parfois, en vain, pendant **des années**.
- 140 personnes sont actuellement logées à l'hôtel. Une solution insatisfaisante et très coûteuse.
- La DEJCS et le service social publient une brochure qui recueille le témoignage de dix personnes sans logement. Les coordonnées des intéressés, ainsi que celles des assistants-es sociaux-les qui les suivent figurent dans la version qui vous est distribuée ; **vous pouvez les contacter**.

LE MOIS D'APRES

LOGEMENT PRÉCAIRE:
DES BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE SOCIAL
DE LAUSANNE TÉMOIGNENT



Serge Chiolino · 47 ans

Certains de mes meubles sont là: la télévision, et surtout, ce qui est important, le frigo et le micro-onde. Je ne peux pas cuisiner mais je peux réchauffer des plats. C'est un arrangement avec l'hôtel. Le reste de mes affaires est dans un garde-meuble, à 190 francs par mois. Durant deux ans, le social en a payé une bonne partie, maintenant, il est entièrement à ma charge. Sur 1'100 francs, ça fait beaucoup. Le minimum vital, à ma connaissance, il n'a pas bougé depuis dix ans, c'est toujours le même montant. Notre pouvoir d'achat, lui, a vachement diminué. Je sais qu'au service social, c'est pas eux qui décident; les assistants sociaux, ils font ce qu'ils peuvent, avec ce qu'on leur donne comme moyens. Alors on fait avec, mais à la fin du mois, je vais plutôt manger à la soupe populaire, et pis voilà quoi...

Avoir un endroit où je peux rester la journée, oui, ça change tout.

Au mois de juillet, ça fera deux ans que je suis ici, dans cette chambre. Je me plains pas, j'ai fait plus de six mois dans des abris de nuit. J'ai pas vraiment été à la rue, j'avais quand même un endroit pour dormir, il fallait réserver, être présent à telle heure et confirmer qu'on prenait le lit pour la nuit. Mais il fallait partir à 8h du matin; c'est long, la journée. Heureusement, je n'ai pas eu à vivre ça durant l'hiver. Mais même l'été, c'est pas drôle. Avoir un endroit où je peux rester la journée, oui, ça change tout.

Avant de trouver cette chambre, quand j'allais d'abris en abris, j'ai pas arrêté de chercher un appartement. La réponse des gérances, je la connaissais, mais j'essayais quand même. Sans y croire. Quand on sait que quelqu'un qui travaille a du mal à trouver un logement à moins d'être bien pistonné, alors quand vous êtes au social, que vous avez des poursuites et que vous avez été expulsé une fois, on connaît la réponse, non? Le mieux dans tout ça, c'est que quand vous présentez l'attestation du social aux gérances, comme quoi le paiement du loyer peut être garanti, elles exigent une caution supplémentaire, d'un tiers. En d'autres mots, il faut trouver quelqu'un qui cautionne l'Etat! C'est aberrant! Il y a quoi de mieux comme garantie que l'Etat de Vaud par l'intermédiaire du service social qui tous les mois paie le loyer? Quelqu'un qui travaille, ok, même s'il gagne 10'000 francs par mois, s'il veut pas payer son loyer, il le paie pas. Au niveau garantie, il n'y a pas mieux que l'Etat. Certaines gérances commencent à comprendre, mais c'est rare.

C'est clair que si je pouvais avoir un appartement, ce serait quand même mieux. Ne pas avoir de salle de bain, ne pas pouvoir cuisiner, ça me dérange pas au point de ne pas en dormir, mais c'est une gêne quand même. Bien sûr que ce serait mieux si je pouvais avoir un endroit à moi. Un studio, ça me suffirait. Alors les recherches, je veux bien les faire, mais là où j'ai encore quelques chances: les subventionnés. Tout en sachant que les hommes célibataires ne sont pas vraiment prioritaires, mais tout en bas de la liste... Y a pas le choix, faut attendre.



Postulat Stéphane Michel

Le postulat Stéphane Michel "la résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés" demande de

- "Ouvrir des structures permettant aux personnes les plus précarisées de progresser dans l'acquisition d'une solution de logement durable".

Réponse de la Municipalité

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été prises :

- Augmentation du parc de logements de transition du service social (qui aura triplé en 10 ans). Aujourd'hui : 450 logements.
- Amélioration du suivi social aux personnes relogées, notamment en vue d'un relogement durable et autonome
- Ouverture d'appartement communautaires. Aujourd'hui : 4 appartements, 18 chambres.

Nouvelle proposition de la Municipalité

- Construire 62 logements modulaires sur un terrain disponible aux Prés-de-Vidy (56 studios et 6 appartements 2 pièces)
- Y accueillir des personnes actuellement en hébergement d'urgence ou à l'hôtel, ainsi que des jeunes à l'aide sociale s'engageant dans une formation.
- Leur offrir sur place un appui socio-éducatif, avec l'objectif de répondre rapidement aux demandes et de soutenir les bénéficiaires dans leur projet d'insertion socioprofessionnelle



Route de

des Sablons

Route de Chavannes

Route de Chavannes

Ch. des Sablons

Jeunotel

Hôtel Relais

E23

E23

E23

E23

E23

Musée romain

Route de Vidy

Ch. du Bois-de-Vaux

Comité International Olympique

Autoroute Lausanne-Genève

Lausanne



2026.

IDE MEULVA
X-TRAP
17.2



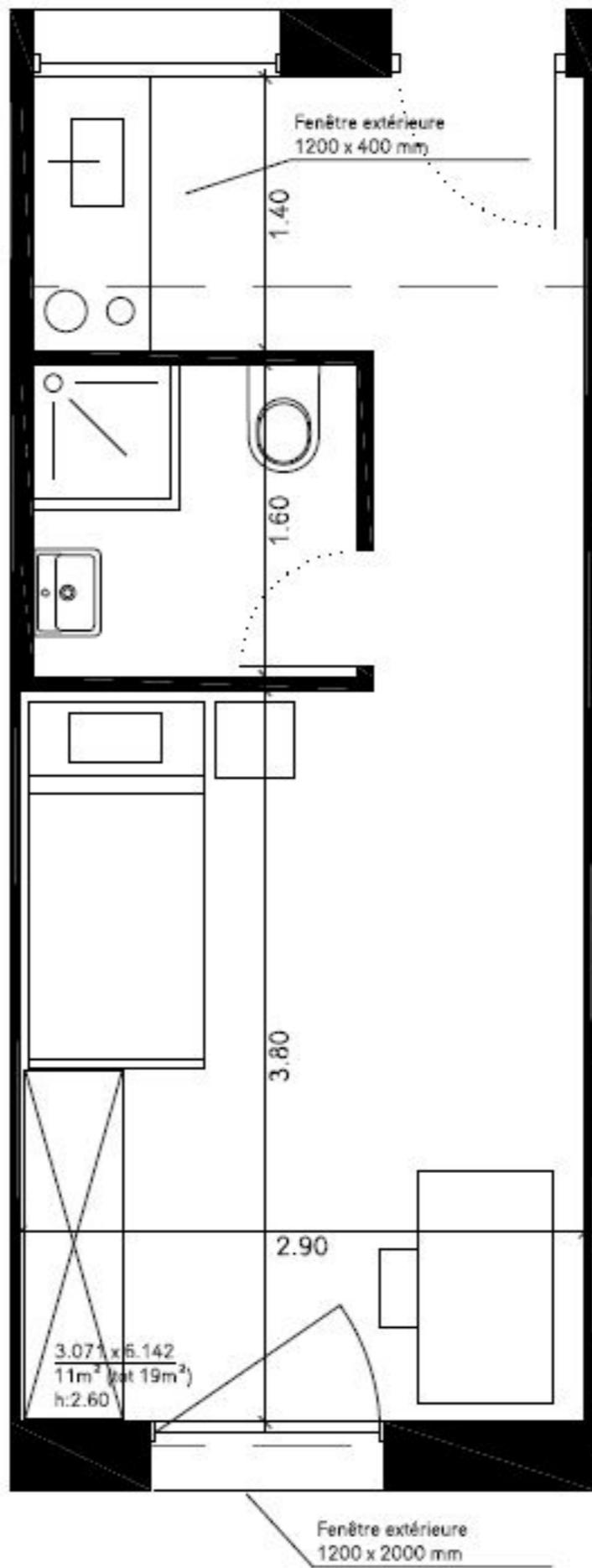
roth échafaudages
au service de la beauté

Attention
à l'entrée

Attention
à l'entrée

Une profession pour
le travail sérieux!

ZUMT



Le projet, en bref

1. La Ville octroie un droit de superficie à la Coopérative Cité-Derrière.
2. Cette dernière construit les logements.
3. Le service social lui loue la totalité.
4. Il sous-loue les logements à ses usagers qui en ont besoin.
5. Il leur propose, sur place, un appui socio-éducatif.
6. Les Emplois temporaires subventionnés de la Ville de Lausanne (ETSL) sont associés au projet pour la conciergerie.

Aspects financiers

1. La Coopérative Cité-Derrière investit frs 5'300'000.-
2. Le service social acquiert des parts sociales pour frs 130'000.-
3. Il autofinance la gérance et la conciergerie (0.9 EPT) : le loyer qu'il facture aux usagers est légèrement supérieur au loyer qu'il paie au propriétaire.
4. L'Etat verse au service social une subvention de frs 230'000.- pour l'appui socio-éducatif (1.8 EPT)

Planification

- Juillet 2013 : dépôt devant le conseil communal
- Début 2014 : mise à l'enquête
- Printemps 2014 : début des travaux
- Automne 2014 : ouverture